

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 18 DÉCEMBRE 2017 À
18 h 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Jean-Guy Blanchard, Camille Gionet, Marie-Soleil Landry, Daniel Mallet, Yves Roy, Rosaire Labrie, Mario Vienneau et Mariette Paulin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Environ trente et une (31) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Liette Dugas, chef comptable et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2017-273

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adoptée

2017-274

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2017-275

Étude des objections écrites
reçues concernant la
demande de rezonage de la
Maison touristique Dugas

Deux lettres et un mémoire ont été reçus concernant la demande de rezonage de la Maison touristique Dugas.

Monsieur Normand Mourant, monsieur René Cormier et madame Liette Thériault prennent la parole et résument le mémoire qu'ils ont remis au conseil. Ils débutent en précisant qu'ils ne sont pas contre le développement de la Maison touristique Dugas, mais qu'ils ont plusieurs préoccupations, car ils considèrent que ce projet est très près de leur résidence.

Le maire répond que le conseil municipal étudiera les objections reçues et reviendra à une prochaine assemblée pour la suite des procédures. Les ordres du jour des assemblées sont publiés sur notre page Facebook et notre site web.

Le conseiller Jean-Guy Blanchard demande de s'assurer de sa présence pour les prochaines rencontres à ce sujet.

2017-276

Budget 2018 – Fonds de
fonctionnement administration
générale

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'adopter et de soumettre au ministre des Gouvernements locaux, le budget d'opération du fonds de fonctionnement administration générale 2018 et qui se lit comme suit :

FONDS ADMINISTRATION GÉNÉRALE

TOTAL DES REVENUS **7 116 800 \$**

DÉPENSES:

Total - Administration	1 540 924 \$
Total – Protection	1 183 796 \$
Total – Transport	1 434 895 \$
Total – Hygiène et aménagement	1 192 218 \$
Total – Service récréatif	680 993 \$
Total – Service culturel	259 485 \$
Total – Service financier	824 489 \$
Total – Dépenses en capital	0 \$
<u>TOTAL DES DÉPENSES</u>	<u>7 116 800 \$</u>

ANALYSE DU TAUX DE TAXE - BUDGET 2017

Dépenses brutes	7 116 800 \$
Moins recettes non fiscales	508 652 \$
<u>Budget net</u>	<u>6 608 148 \$</u>
Moins transfert inconditionnel provincial	947 615 \$
Mandat à couvrir par l'impôt local	5 660 533 \$
Assiette de l'impôt	376 941 682 \$
Adoptée	

2017-277

Taux de taxes foncières 2018

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu que le taux de taxes demeure le même soit 1,5017 \$ du 100 \$ d'évaluation pour 2018, conformément au paragraphe 5.01(3)b) de la loi sur l'impôt foncier. Adoptée

2017-278

Budget 2018 - Fonds de
fonctionnement eau et égout

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'adopter et de soumettre au ministre des Gouvernements locaux le budget d'opération du fonds de fonctionnement eau et égout pour l'année 2018, tel que présenté, et qui se lit comme suit :

FONDS EAU ET ÉGOUT

TOTAL DES REVENUS

2 101 500 \$

DÉPENSES :

Total - Dépenses eau 662 090 \$

Total – Dépenses égout 920 952 \$

Total – Service financier eau 258 229 \$

Total – Service financier égout 260 229 \$

TOTAL DES DÉPENSES

2 101 500 \$

Adoptée

2017-279

Taux de taxes – Eau et égout

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu d'accepter les taux suivants pour l'année 2018 :

Taux à l'unité

Eau - 300 \$

Égout - 300 \$

Compteur

Eau salée 1,00 \$ / 1000 gallons

Eau douce 2,75 \$ / 1000 gallons

Gicleurs

1,30 \$ du gicleur

Boues domestiques

13,5 cents / gallon

Adoptée

2017-280

Taux de location du parc de maisons mobiles

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu que le taux mensuel de location de terrain au parc de maisons mobiles demeure le même soit à 135.00 \$ par mois pour l'année 2018. Adoptée

2017-281

Fonds de réserve – Bassin de la rue Landry

Sur proposition du conseiller Mario Vienneau et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'ajouter au fonds de réserve du bassin de la rue Landry un montant de 2 000 \$ pour l'année 2017. Adoptée

2017-282

Renouvellement de la marge de crédit du Festival acadien – 100 000 \$

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Daniel Mallet, il est résolu d'endosser jusqu'au 31 décembre 2018 une marge de crédit de 100 000 \$ pour le Festival acadien de Caraquet chez Uni Coopération financière. Adoptée

2017-283

Service de contrôle des chiens
– CSR-PA

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu de bénéficier du service de contrôle des chiens offert par la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne. Adoptée

2017-284

Lecture et adoption du procès-verbal

Sur proposition du conseiller Daniel Mallet et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 20 novembre 2017. Adoptée

2017-285

Questions non réglées
découlant de ce procès-verbal

La Surintendante de la GRC, Madame Shelley Dupont, a remis la rencontre prévue le 12 décembre à une date ultérieure.

Le conseiller Rosaire Labrie demande si la situation du Pont McIntosh a été vérifiée. Le directeur général répond qu'un suivi sera effectué.

La parade de Noël qui devrait avoir lieu le 9 décembre dernier a été annulée.

2017-286

Exposés des membres du conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry invite les gens à se procurer de l'argent Centre-ville pour leurs cadeaux de Noël.

Elle mentionne que des postes contractuels au Festival acadien sont présentement affichés.

Le conseiller Camille Gionet invite les gens au party du Jour de l'An au Centre culturel le 31 décembre 2017.

2017-287

Correspondance reçue et
envoyée du mois de
novembre 2017

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de novembre 2017.

2017-288

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2017-289

Suivi des dossiers

Aucun suivi de dossier

2017-290

Présentation et intervention du public

Monsieur Guilmond Hébert déplore le peu de patinage libre à l'horaire au Colisée Léopold-Foulem. Le directeur général verra à la possibilité de ramener le patinage libre de 12 h à 13 h les jours de semaine.

De plus, monsieur Hébert se questionne au sujet des limites de vitesse sur le chemin St-Simon et le boulevard. Le maire mentionne que la province a déjà été questionnée concernant la limite de vitesse jusqu'aux limites de Bas-Caraquet et qu'elle recommandait de ne rien changer. Pour ce qui est du chemin St-Simon, il faudrait en faire une demande à la province.

Madame Isabelle Bonin, étant absente lors des discussions concernant le dossier de la Maison touristique Dugas, demande quelles sont les prochaines étapes. Le maire répond que le conseil municipal prendra le temps d'étudier les préoccupations des citoyens. Elle demande s'ils seront informés lorsqu'il y aura une table de travail concernant ce dossier. Le maire répond que oui et que les assemblées publiques sont affichées sur notre page Facebook et notre site web. Le conseiller Jean-Guy Blanchard pourra également les en informer.

Madame Liette Thériault se questionne concernant les pertes d'emplois permanents au Festival acadien. Le maire répond que la Ville n'est pas responsable du Festival acadien et ne peut se prononcer à ce sujet.

Madame Dorice Pinet demande si les citoyens concernés seront inclus à la table de travail du conseil municipal dans le dossier de la Maison touristique Dugas. Le maire mentionne que rien n'a encore été décidé; le conseil municipal étudiera les préoccupations reçues et continuera le processus de rezonage. Ils seront mis au courant des décisions du Conseil.

Madame Thérèse Thériault demande si les services de fourrière fournis par la CSR-PA sera le même et autant efficace qu'avant. Le maire lui répond que oui.

2017-291

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Yves Roy, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 19 h 19.


KEVIN J. HACHÉ, MAIRE


JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE